



www.sfv-fsp.ch

Schweizerischer Fischerei-Verband SFV
Fédération Suisse de Pêche FSP
Federaziun Svizra da Pestga
Federazione Svizzera di Pesca

Communiqué de presse – 04.03.2022 – 2'248 caractères (sans les espaces)

La Fédération Suisse de Pêche s'exprime sur le contre-projet à l'initiative pour la biodiversité

Crise de la biodiversité : les poissons restent sur le carreau - une fois de plus !

La Fédération Suisse de Pêche FSP est très déçue que le Conseil fédéral ait supprimé sans les remplacer les zones de protection des poissons prévues dans le contre-projet à l'initiative sur la biodiversité. Les zones protégées sont d'une importance vitale pour les espèces de poissons menacées. La FSP se battra de toutes ses forces pour que le Parlement corrige cette situation.

La population suisse est de plus en plus sensible à la biodiversité. Le Conseil fédéral en est heureusement conscient. C'est pourquoi il a mis en consultation l'été dernier un contre-projet appréciable à l'initiative sur la biodiversité.

Les zones protégées pour les poissons sont abandonnées

La déception est d'autant plus grande aujourd'hui : après avoir évalué les résultats de la consultation, le Conseil fédéral a retiré du contre-projet les zones protégées pour les espèces de poissons et d'écrevisses menacées. "Nous sommes déçus et ne pouvons pas accepter cela", déclare le conseiller aux États Roberto Zanetti, président central de la Fédération Suisse de Pêche (FSP). Les pêcheurs ne comprennent pas pourquoi les zones protégées ont été supprimées du contre-projet. En effet, la Confédération les définirait en accord avec les cantons, "il s'agit donc d'une tâche conjointe très judicieuse".

Les poissons menacés encore plus en danger

D'un point de vue écologique, les zones protégées seraient très importantes, explique David Bittner, administrateur de la FSP : sur terre, il existe des zones protégées depuis des décennies, mais il manque l'équivalent dans les eaux. "Cette lacune doit enfin être comblée". La crainte d'une invasion de zones protégées n'est pas justifiée. En effet, "les zones protégées se limiteraient aux régions où des espèces sont fortement menacées ou en voie de disparition". Par exemple l'ombre commun, le hotu ou les écrevisses des torrents.

Nécessité d'amélioration : davantage de surfaces et d'argent

Dans le cadre des débats parlementaires à venir, la Fédération Suisse de Pêche s'engagera avec véhémence pour la réintroduction des zones de protection des poissons. Le contre-projet a également besoin d'améliorations sur d'autres points : davantage de surfaces pour la biodiversité terrestre et aquatique ainsi qu'une augmentation significative des moyens. Les 100 millions de francs prévus actuellement ne suffisent même pas à entretenir les surfaces naturelles les plus précieuses de Suisse, qui ne représentent que deux pour cent de la surface du pays.

Informations aux médias:

- Roberto Zanetti, président central FSP, roberto.zanetti@sfv-fsp.ch, 079 215 43 21
- David Bittner, administrateur FSP, david.bittner@skf-cscp.ch, 079 461 91 78
- Kurt Bischof, communication FSP, kurt.bischof@sfv-fsp.ch 041 914 70 10, 079 643 30 63